

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Photos : Revue technique de photographie
Auteur(s)	G. Guilleminot (Firme)
Titre	Photos : Revue technique de photographie
Adresse	Paris : Les éditions Torcy, 1927-1932
Nombre de volumes	32
Cote	CNAM-BIB P 1048
Sujet(s)	Photographie -- Périodiques Chimie photographique -- Périodiques Photographie -- Traitement -- Périodiques Photographie -- Développement et révélateurs -- Périodiques
Note	À partir du no. 19 (mai-juin 1930), l'éditeur commercial change : Girard, puis R.Girard & Cie à partir du no. 29 (jan-mars 1932).
Notice complète	https://www.sudoc.fr/142965901
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P1048
LISTE DES VOLUMES	
	N°1. Mai-Juin 1927
	N°2. Juillet-Août 1927
	N°3. Septembre-Octobre 1927
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	N°4. Novembre-Décembre 1927
	N°5. Janvier-Février 1928
	N°6. Mars-Avril 1928
	N°7. Mai-Juin 1928
	N°8. Juillet-Août 1928
	N°9. Septembre-Octobre 1928
	N°10. Novembre-Décembre 1928
	N°11. Janvier-Février 1929
	N°12. Mars-Avril 1929
	N°13. Mai-Juin 1929
	N°14. Juillet-Août 1929
	N°15. Septembre-Octobre 1929
	N°16. Novembre-Décembre 1929
	N°17. Janvier-Février 1930
	N°18. Mars-Avril 1930
	N°19. Mai-Juin 1930
	N°20. Juillet-Août 1930
	N°21. Septembre-Octobre 1930
	N°22. Novembre-Décembre 1930
	N°23. Janvier-Février 1931
	N°24. Mars-Avril 1931
	N°25. Mai-Juin 1931
	N°26. Juillet-Août 1931
	N°27. Septembre-octobre 1931
	N°28. Novembre-Décembre 1931
	N°29. Janvier-Février-Mars 1932
	N°30. Avril-Mai-Juin 1932
	N°31. Juillet-Août-Septembre 1932
	N°32. Octobre-Novembre-Décembre 1932

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	G. Guilleminot (Firme)

Titre	Photos : Revue technique de photographie
Volume	N°4. Novembre-Décembre 1927
Adresse	Paris : Les éditions Torcy, 1927
Collation	1 vol. (p.[75]-96) : ill. ; 25 cm
Nombre de vues	28
Cote	CNAM-BIB P 1048 (4)
Sujet(s)	Photographie -- Périodiques Chimie photographique -- Périodiques Photographie -- Traitement -- Périodiques Photographie -- Développement et révélateurs -- Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	24/09/2019
Date de génération du PDF	07/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/142965901
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P1048.4

8^e Km 186

No 4

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1927

PHOTOS



REVUE TECHNIQUE DE PHOTOGRAPHIE

Paraisant tous les 2 mois



Le Numéro 3 francs

Rédaction et Administration

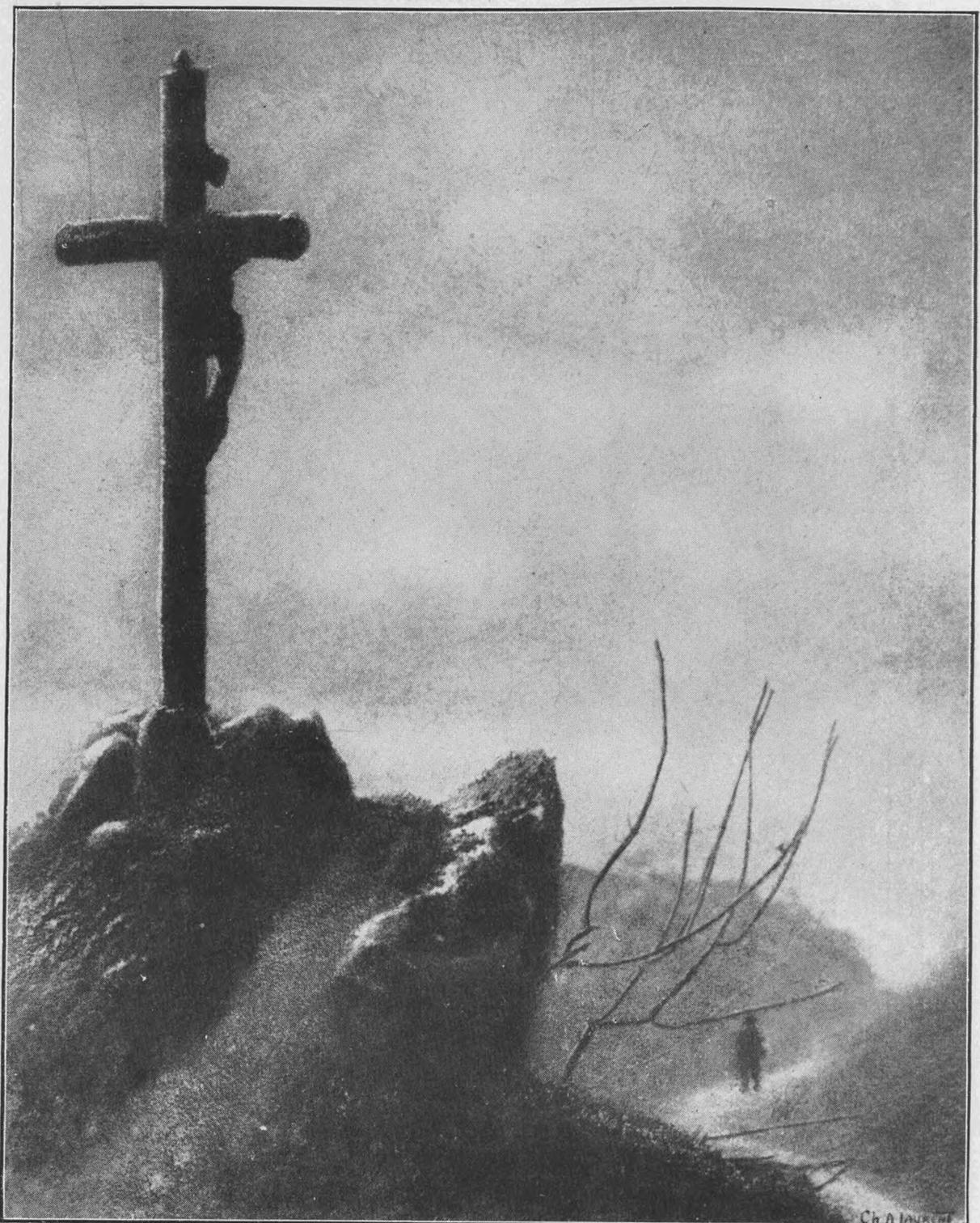
13, Rue d'Odessa

PARIS-14^e

REVUE TECHNIQUE DE PHOTOGRAPHIE

PHOTOS



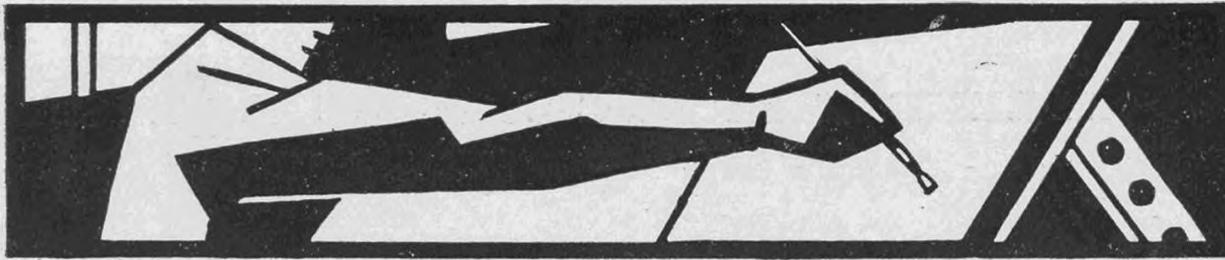


Devant l'Immensité

GESNOUIN-GRANDTURIN & C^{ie}
Photograveurs
PARIS

Par M. Ch. LAURENT

Report de Bromoil



LE REPORT

Le report est l'aboutissement logique du Bromoil, mais avant d'y procéder il est indispensable de posséder une technique très sûre car, lorsqu'on encre une épreuve en vue d'un report, on ne se trouve plus dans le cas du compromis habituel entre la dureté de l'encre et le degré de gonflement de la planche ; la nature de l'encre *est imposée* et c'est là une difficulté supplémentaire qu'on doit être à même de pouvoir surmonter très aisément.

Quels sont les avantages du report ? Ainsi qu'il est facile de le constater, un Bromoil, même parfait, offre toujours un aspect luisant en même temps qu'un peu terne. Cela tient à ce que, d'une part, la couche de gélatine du papier Bromoil n'absorbe pas complètement la matière grasse de l'encre, même après un séchage prolongé, ainsi que cela se produit avec les papiers utilisés dans les divers procédés d'impression ; et à ce que, d'autre part, cette même couche de gélatine enlève toute la fraîcheur du papier sur lequel elle est couchée. Aussi l'épreuve bromoil terminée, quoique déjà très belle, n'a ni l'éclat, ni la vigueur, ni la profondeur d'une gravure au burin ou à l'eau forte.

C'est à Monsieur Robert Demachy, l'artiste sincère et conscientieux qui a tant fait pour la diffusion de la photographie artistique et que nous connaissons tous, que revient le mérite d'avoir eu le premier l'idée d'utiliser une presse pour transférer l'épreuve sur une feuille de papier non gélatiné ; le bromoil décalqué symétriquement présentant alors toutes les qualités d'une gravure puisqu'il est de substance identique.

GONFLEMENT ET ENCRAGE DU BROMOIL DESTINÉ AU REPORT

Si on essaie de reporter un bromoil obtenu à l'encre machine pure ou légèrement amollie, on constate que le report se fait très mal et aboutit à une épreuve anémique, même dans les noirs. La raison en est que l'encre machine adhère fortement à la gélatine et ne veut pas la quitter. Au contraire, un bromoil obtenu à l'encre taille-douce pure ou très légèrement durcie se reporte bien et surtout beaucoup plus facilement.

On se trouve donc, dans le cas du report, *obligé d'employer de l'encre taille-douce* et par conséquent privé de la ressource habituelle de l'appropriation de la dureté de l'encre au degré de gonflement de la planche. C'est pour cette raison qu'il est indispensable, ainsi que déjà dit, de posséder une technique très sûre avant de pouvoir songer à passer au report.

Il serait peut-être dangereux de ne demander qu'à l'eau chaude seule le fort gonflement exigé par l'encre taille-douce, car on pourrait être amené à frôler de trop près le *point de fusion de la gélatine*. Il est préférable de faire d'abord gonfler pendant 15 à 30 minutes dans une eau à 35-40°, puis de transporter la planche dans un bain *seulement tiède* (à 18-20°) d'eau ammoniacale à 5 ou 10% dans lequel elle reste encore pendant quelques minutes. On règle l'action de ce dernier bain en tenant compte que le gonflement est proportionnel à la durée d'immersion et à la concentration en ammoniaque. Nous ne pouvons donner une plus grande précision à ces renseignements car on ne peut, montre et thermomètre en mains, régler des réactions physiques se rapportant à une substance aussi élastique et aussi mal définie au point de vue chimique que la gélatine.

On nous a parfois demandé, depuis que nous traitons du Bromoil dans "Photos" d'indiquer avec précision les températures maxima auxquelles peuvent être soumis les deux papiers Bromoil Guilleminot : Bromoil lisse et Bromoil rugueux. La seule chose que nous pouvons indiquer avec certitude est qu'ils doivent être traités à des températures nettement plus élevées que celles nécessitées par les papiers similaires de marque étrangère et que les indications données dans les pochettes : soit 35° pour le Bromoil lisse et 55° pour le Bromoil rugueux, *ne sont que très approximatives* puisqu'elles sont dépendantes des traitements auxquels la gélatine a pu être soumise avant l'opération du

gonflement, traitements qui sont fonction de la façon d'opérer de chacun, depuis le premier développement jusqu'au lavage consécutif au dernier bain de fixage. D'autre part, *il est impossible de généraliser*, puisque deux émulsions de numéros différents n'ont pas forcément été fabriquées avec le même lot de gélatine et peuvent donc avoir des points de fusion différents. Bref, un opérateur conscientieux qui désire avoir des renseignements précis sur la température critique du point de fusion devra la déterminer lui-même par prélevement préalable d'un petit morceau sur une des épreuves **blanchies**, d'une même série et du même numéro d'émulsion. Cette petite expérience est très facile et ne demande qu'un thermomètre, *qui n'a même pas besoin d'être précis*, pourvu que ce soit *le même* que l'on emploie à la surveillance de la température de gonflement.

Nous avons intentionnellement passé sous silence le gonflement au moyen de coups de presse à blanc ; le procédé est parfait, mais exige l'emploi d'une presse taille-douce dont le prix est actuellement assez élevé et qu'il n'est nullement indispensable d'acquérir, à moins d'avoir en vue une grande production.

Si, après gonflement, l'encre taille-douce ou une encre de composition très voisine, ne convient pas, le plus sage est de tout effacer au moyen d'une touffe de coton imbibée d'essence minérale. On remet de suite l'épreuve dans l'eau et *on recommence toutes les opérations du gonflement* en les modifiant dans le sens indiqué par les résultats du premier encrage.

Les blancs de l'épreuve à reporter doivent être absolument purs si on désire qu'ils conservent toute leur fraîcheur sur le report, il y aura donc lieu, si besoin en est, de les décaper soit au pinceau d'aquarelle mouillé, soit à la gomme mie de pain.

Prendre bonne note que l'épreuve au bromure destinée au report doit forcément être *inversée*. Cette inversion n'offre aucune difficulté quand on procède par agrandissement puisqu'il n'y a qu'à retourner le cliché dans le châssis porte-clichés. Dans le cas du tirage direct, on doit préalablement pelliculer le cliché et procéder à son retournement.

De toutes façons, cette épreuve au bromure doit être tirée *sans marges* car il faut, qu'après blanchiment, l'épreuve soit légèrement tannée sur toute sa surface afin d'éviter que ses bords ne puissent adhérer trop fortement au papier de report, ce qui risquerait de provoquer des arrachements de la gélatine. Par contre, *au moment de l'en-*

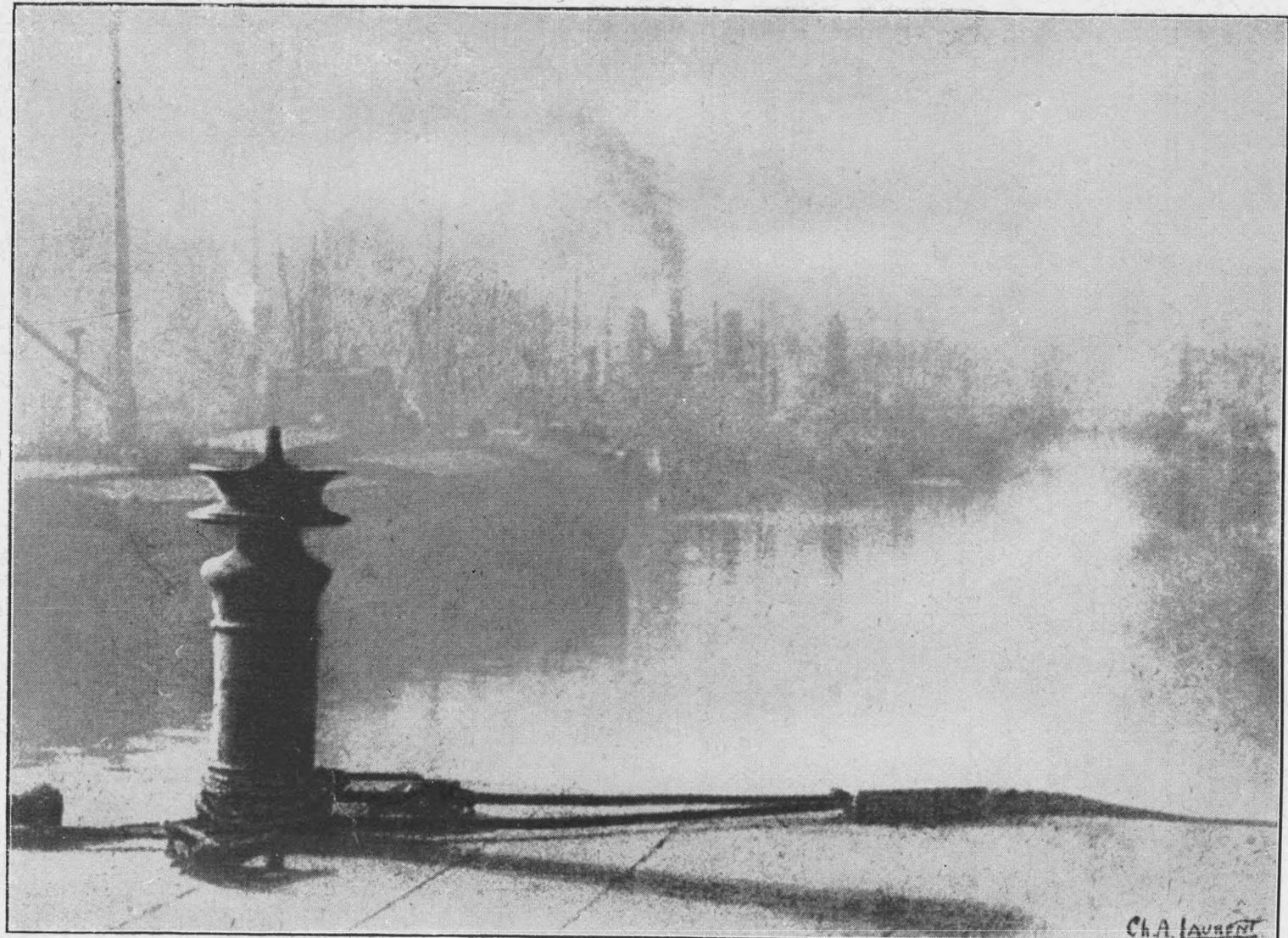
Sur le Port

Par

M. CH. LAURENT

Report

de Bromoil



CH. LAURENT

crage, il est d'une très bonne pratique de réserver des marges blanches au moyen de bandes de papier ou d'équerres en zinc très mince qu'on enlève aussitôt l'encrage terminé. On régularise ensuite les marges ainsi obtenues par des coupes appropriées et, *au report*, les bords de la feuille donnent par pression un "coup de planche" qui encadre avantageusement le sujet; ce coup de planche étant à marges plus ou moins grandes suivant les marges blanches qu'on aura laissées à l'épreuve encrée.

Signalons enfin que la même planche peut servir à quelques reports dont le nombre (que nous ne précisons pas avec intention) est fonction des soins et des égards avec lesquels elle aura été traitée.

Le premier report, de même que le dernier, n'est pas toujours le meilleur et on remarque que la planche qui vient de donner un report et qu'on remet à l'eau chaude pour procéder à un nouveau gonflement prend un relief très accusé qui, au cours des nouveaux encrages, augmente les contrastes de l'image.

D'autre part, ce n'est pas toujours l'épreuve qui paraîtra la plus belle qui donnera le meilleur report et le " coefficient personnel " de l'opérateur entre pour une grande part dans l'aspect et la valeur du report terminé. *Le procédé n'est pas difficile*, il importe de le spécifier nettement, mais ne réussiront que ceux qui en possèderont parfaitement la technique et auront eu la sagesse de ne pas être trop pressés et de n'avoir pas voulu mettre la charrue avant les bœufs.

LES PAPIERS DE REPORT

On peut employer presque toutes les sortes de papiers utilisés dans les arts graphiques ou dans les procédés d'impression mécaniques, mais on arrive plus facilement à de bons résultats en limitant d'abord son choix aux papiers mi-colle ou sans colle tels que les papiers Hollande et les papiers d'Arches qui sont fabriqués en plusieurs teintes dans les 2 catégories que nous venons d'indiquer.

Pour les reports sans presse, qui sont les seuls que nous décrirons pour l'instant, ces papiers ne sont généralement pas humidifiés, car l'humidification préalable offre l'inconvénient d'atténuer les contrastes de l'image. Si on désire néanmoins y procéder, les feuilles de papier, rapidement plongées dans l'eau sont immédiatement essorées par pression entre quelques épaisseurs de buvard *non plucheux*.

(A suivre).



Mannequin de la Maison Siegel

Cliché A. G. P.

PARIS

Reproduction d'un agrandissement obtenu avec "Otofox"



DE CI, DE LA

EPREUVES D'ESSAI

Ces épreuves sont parfois livrées sur papier au citrate (ou similaire) *sans être fixées*. De plus, elles ne sont généralement tirées que très légèrement, de façon à éviter qu'on ne puisse les passer au bain de virage-fixage et se constituer ainsi, à bon compte, quelques épreuves supplémentaires.

Mais cette dernière façon de procéder est mauvaise, car elle nuit à la bonne présentation des épreuves et il est préférable de les tirer *à leur juste valeur*; quitte, avant livraison, à exécuter à leur surface, de ci, de là, sur la figure notamment, quelques légers frottis de *paraffine* qu'on prend soin d'étaler avec le bout des doigts et qui, si on n'a pas eu la main trop lourde, sont ainsi *complètement invisibles*.

Quand on passe de telles épreuves au bain de virage-fixage, le bain ne peut pénétrer (ou ne pénètre que très irrégulièrement) là où il y a eu de la matière grasse et il se produit des taches irrémédiables rendant l'épreuve inutilisable.

MAQUILLAGE A LA SANGUINE

C'est un excellent et très expéditif procédé, pourtant assez peu connu.

Il consiste à frotter avec de la sanguine *en poudre très fine* la gélatine du cliché, là où on désire retarder l'impression.

Pour obtenir de la poudre très fine, on frotte un crayon sanguine comme celui dont on se sert habituellement pour le dessin, sur un verre dépoli après y avoir déposé quelques gouttes d'alcool bon goût ou dénaturé. Après évaporation de cet alcool, on préleve la poudre de sanguine au moyen d'une estompe en *peau* (une estompe en papier pourrait rayer le cliché) ou d'une touffe de coton hydro-

phile et on l'applique sur la gélatine sèche du cliché en suivant soigneusement les contours des régions qui doivent être retardées, puis on régularise l'action de l'estompe ou du tampon de coton avec le bout des doigts.

Si le travail effectué ne plaît pas, on peut l'effacer en trempant le cliché dans l'eau pendant quelques minutes, puis en frottant *sous l'eau* avec le bout des doigts. Si on est pressé, on frotte avec un tampon de coton hydrophile imbibé d'alcool à 90 degrés qui sèche presque instantanément.

REEMPLACEMENT DU BISULFITE DE SOUDE LIQUIDE

Le bisulfite de soude liquide est de plus en plus utilisé pour être ajouté aux bains de fixage à la dose de 30 à 50 centimètres cubes par litre et les bains de fixage ainsi additionnés de bisulfite comportent de nombreux avantages :

Ils maintiennent la pureté des blancs, soit des clichés, soit surtout des épreuves, en détruisant de suite les petites quantités de révélateur dont ils sont encore imprégnés, même après un lavage sommaire, au moment où on les transporte dans le bain de fixage.

Ils ne se colorent pas après usage, ainsi que le font les bains non bisulfités.

Ils permettent éventuellement l'adjonction d'alun de chrome ou d'alun ordinaire sans avoir à redouter une décomposition de l'hyposulfite qui serait très préjudiciable à la bonne conservation des épreuves. Rappelons ici que l'alun ordinaire et surtout l'alun de chrome *tannent la gélatine* et l'empêchent de devenir *visqueuse* au cours des lavages pendant la saison chaude.

Ils permettent la décoloration de la sous-couche antihalo des plaques Radio-Lux et Ortho-Radio-Lux-Guilleminot, sans avoir recours à une manipulation supplémentaire.

On a dit que l'adjonction de bisulfite tannait légèrement la gélatine, mais cette réaction n'est pas très caractérisée.

Dans l'ensemble, l'adjonction de bisulfite n'offre que des avantages et il est compréhensible que l'emploi de ce produit se généralise.

Dans les villes, on le trouve assez facilement, soit chez le dragueur, soit chez le marchand de produits photographiques, dans un état de pureté très satisfaisant et à une concentration voisine de 35°



Les Chansons de Bilitis

GESNOUIN - GRANDTURIN & C^{ie}
Photograveurs
PARIS

Par M. M. MEYS
PARIS

Baumé qui est celle prévue par les formules. Mais il n'en est plus de même à la campagne ou dans les petites villes. Les magasins en sont souvent démunis et quand ils en ont, n'en ont généralement qu'un débit très restreint, ce qui ne leur permet de ne livrer que du bisulfite « éventé », *ne sentant plus du tout « le soufre »* et n'ayant plus alors *aucune efficacité*.

Dans ces cas, pour éviter d'en faire venir de l'usine productrice, ce qui occasionnerait des frais de port et d'emballage assez élevés, il est préférable de le remplacer par des produits équivalents de même efficacité qu'il est facile de se procurer dans un état de pureté suffisante.

Le premier de ces produits auxquels on peut penser est le *bisulfite de soude sec et en poudre*, mais il est ordinairement impur et se transforme très facilement à l'air en sulfate de soude et sulfite de soude inactifs, il est, de plus, d'un prix assez élevé.

Il n'en n'est plus de même avec le *métabisulfite de potasse* qui coûte moins cher et existe *en gros cristaux* d'une stabilité très satisfaisante. On prépare avec ce produit une solution à 20 % (200 gr. pour un litre d'eau) dont 20 cent. cubes remplacent 10 cent. cubes de bisulfite de soude liquide. Bien noter que la dissolution de métabisulfite de potasse doit se faire à *l'eau froide* et non à l'eau chaude, de façon à éviter une décomposition partielle de ce produit.

On peut, si l'on désire, préparer soi-même le bisulfite de soude liquide en partant du sulfite de soude anhydre que tous les photographes ont dans leur laboratoire. Pour cela on verse la solution :

Eau	200 cent. cubes
Acide sulfurique à 66° Baumé.. ..	20 "

dans la solution :

Sulfite de soude anhydre	80 gr.
Eau, q. s. pour	800 cent. cubes

On obtient ainsi une solution de bisulfite de soude dont 20 cent. cubes remplacent 10 cent. cubes de bisulfite de soude liquide à 35° Baumé.

Bien noter que l'acide sulfurique doit être versé peu à peu, et en agitant, dans l'eau. *Il est très dangereux de faire l'inverse.*

Toutes ces solutions doivent, comme le bisulfite de soude, avoir *nettement une odeur " de soufre "*, si non, elles sont éventées et doivent être jetées, car elles seraient d'une *inefficacité absolue*.

RÉSERVES DANS LES RETOUCHES A L'AÉROGRAPHE

Il arrive souvent d'avoir besoin de faire des réserves sur des photographies au cours de leur retouche à l'aérographe et on utilise fréquemment dans ce but des caches en papier que l'on découpe suivant les contours de la surface à protéger.

Un moyen plus rapide consiste à recouvrir ces surfaces avec une solution de "para" (caoutchouc naturel, *non vulcanisé*) dissous dans de la benzine *cristallisante* dans la proportion de 2/3 de para pour 1/3 de benzine. La dissolution demande 10 à 12 jours environ. On l'étend au pinceau sur toute la surface à protéger. Après le séchage, qui est presque instantané, il se forme une légère pellicule facilement détachable par la suite, soit en la roulant sous les doigts, soit en gommant.

L'épreuve doit être parfaitement propre et ne présenter aucune tache graisseuse à sa surface. La benzine et le caoutchouc doivent être de première qualité et il ne faut employer que la benzine *cristallisante*. L'usage de la dissolution de caoutchouc vendue en tubes pour la réparation des chambres à air est à déconseiller.

MÉTHODE TRÈS RAPIDE DE PELLICULAGE DES NÉGATIFS

La méthode que nous allons décrire est très simple, très rapide et très sûre. Elle ne comporte aucun aléa et on peut l'adopter en toute confiance.

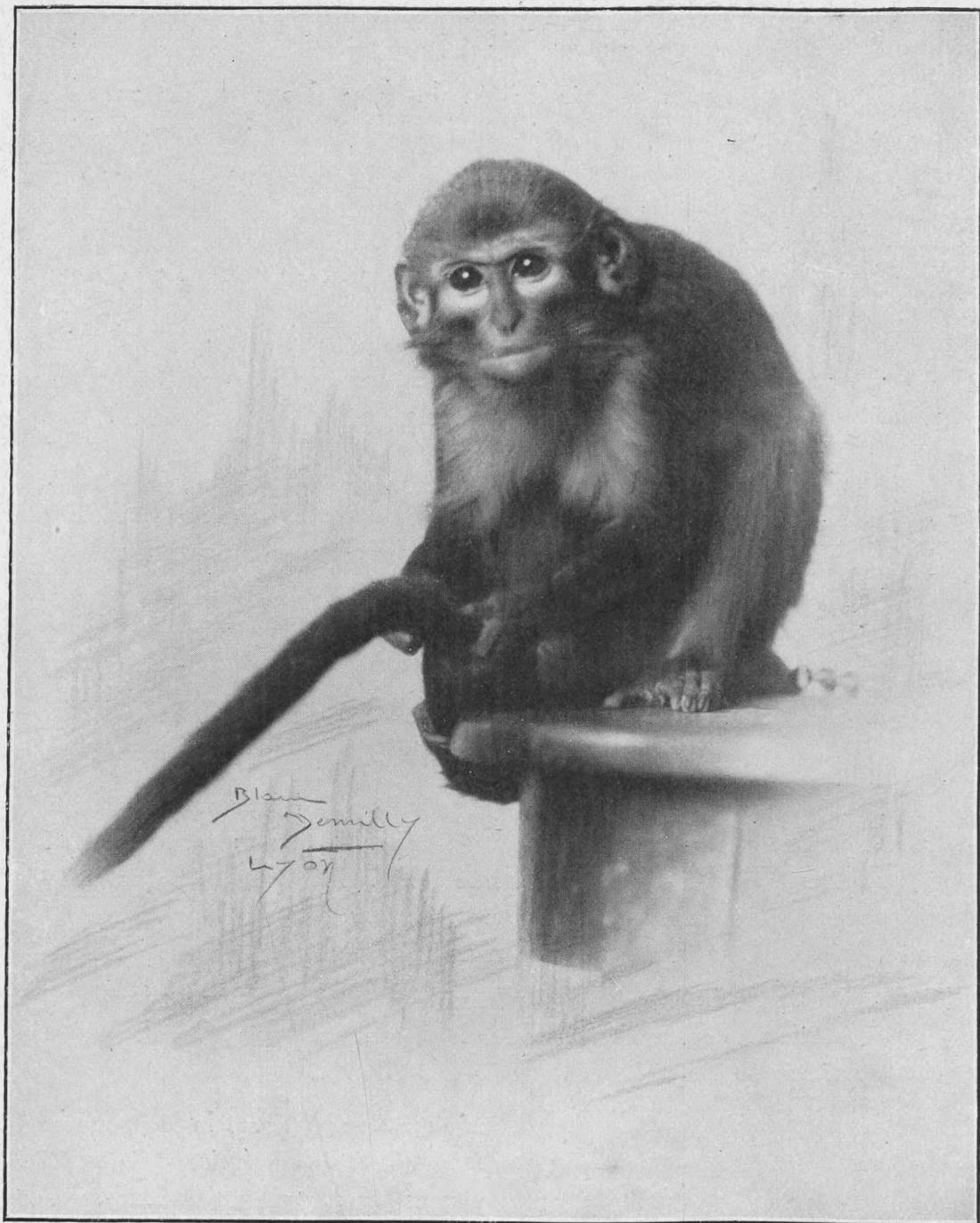
Inciser d'abord la gélatine du cliché à 1 ou 2 $\frac{1}{m}$ des bords, l'incision doit être bien franche et *aller jusqu'au verre*. La gélatine du cliché, mis à plat sur une table, est ensuite recouverte bien régulièrement au moyen d'un tampon de coton hydrophile du mélange suivant :

Solution de fluorure de sodium à 4 % 2 vol.

Formol (aldéhyde formique à 40 %). .. 1 vol.

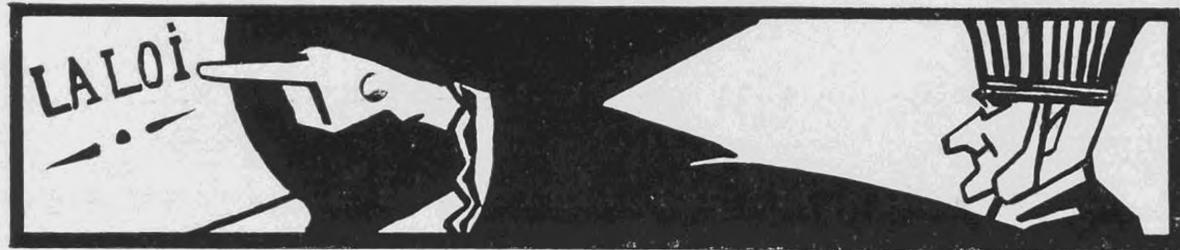
Au bout de 1 minute et demie à 2 minutes, on recouvre la surface du cliché avec une feuille de solide papier pour machine à écrire *préalablement mouillée* qu'on fait adhérer au moyen d'un coup de raclette. La pellicule de gélatine peut alors s'enlever facilement *avec le papier*, en facilitant son départ *par un des angles* au moyen de la pointe d'un canif.

Si, avant le transport définitif sur une feuille de celluloid ou une plaque de verre, on désire inverser la pellicule, on la transporte sur une deuxième feuille de papier par le même mode opératoire.



Étude

Cliché BLANC et DEMILLY
LYON



LES LOIS QU'IL FAUT CONNAITRE

DES RÉPARATIONS EN FIN DE LOCATION

L'expérience de la vie judiciaire démontre qu'une des sources les plus importantes des procès réside dans les rapports existant entre bailleurs d'immeubles et locataires au sujet des réparations. Question irritante s'il en fût. En cette matière les parties confrontent toujours avec ardeur leurs points de vue opposés. Ici le litige prend naissance autant dans la recherche d'une satisfaction d'amour-propre que d'un intérêt strictement pécuniaire.

Il nous a donc paru utile d'éclaircir quelques notions généralement trop peu connues et de fournir à nos lecteurs sur ce point des indications pratiques.

Les difficultés en cette matière surgiront généralement à la fin du bail ou de la location. A ce moment, conformément à l'article 1730 du Code civil, le locataire doit restituer la chose louée *telle qu'il l'a reçue*.

Toute la question se ramène donc à savoir dans quel état le bailleur a délivré l'immeuble au commencement de la location. Tout serait très simple si, conformément au vœu de la loi, les parties avaient dressé au moment de l'entrée en jouissance un écrit, **l'état des lieux**, indiquant l'état dans lequel la maison a été livrée au preneur. *Pratiquement cette formalité, pourtant très utile, n'est jamais observée.*

A défaut d'état des lieux, la solution est donc assez rigoureuse pour le locataire. Il est présumé en effet avoir reçu l'immeuble en bon état de réparations de toute espèce. Et pour s'exonérer de cette présomption le locataire serait tenu de rapporter la preuve contraire, avec

tout ce que cette obligation représente pour lui d'incertitudes, voire d'impossibilités.

Le plus souvent, au départ du locataire, les difficultés auront pour objet la détermination des réparations dites *locatives* qui devront être mises à la charge du locataire.

A cet égard et conformément à l'article 1754 du Code civil l'usage local est souverain. Et cependant cet article donne quelques exemples de ces réparations. *Sont réparations locatives : Celles à faire :*

1° Aux âtres, contre-cœurs et chambranles des cheminées — Les chambranles et tablettes de menuiserie détériorées par le feu sont à la charge du locataire. De même, les tablettes de marbre qui ont été cassées par un choc, à moins cependant que ces cassures proviennent d'un vice dans la matière (p. ex. *fils dans le marbre...*) Même solution pour les tables et buffets avec couverture de marbre. Le locataire est tenu aussi à réparer les plaques de fonte des contre-cœurs de cheminée cassés, ainsi que leur scellement et aussi le scellement des « croissants » du foyer destinés à retenir pelle et pincettes. — Doivent être entretenus et restitués en bon état par le locataire, les carreaux cassés devant le foyer, les réchauds potagers et les grilles cassées.

Signalons dans cet ordre d'idée que le locataire est tenu du ramonage fréquent des cheminées.

2° Le recrépiment du bas des murailles des appartements à la hauteur d'un mètre est aussi à la charge du locataire.

3° Il doit encore réparer les pavés et carreaux des chambres ou appartements s'il y en a seulement quelques-uns de cassés. Mais si le pavage ou carrelage était tout entier à refaire il y aurait présomption de détérioration résultant de l'humidité ou d'un vice de construction, et obligation par suite pour le propriétaire seulement. — Sauf bien entendu preuve contraire — On appliquera la même solution pour les planchers et les parquets.

Les pavés des cours destinées à recevoir des charrettes et des voitures sont toujours à la charge du propriétaire.

4° Les réparations des vitres, à moins qu'elles ne soient cassées par la grêle ou autres accidents de force majeure, incombent naturellement au locataire.

5° De même les réparations aux portes, croisées, planches de cloisons ou de fermeture de boutiques, gonds, targettes et serrures. Il

faut étendre cette obligation à toutes les fermetures en fer. Le locataire qui a fait percer un judas dans une porte doit remettre une planche entière là où le trou a été foré.

Il doit encore les réparations des balcons et grilles de fer auxquels manqueraient des barreaux. Par contre les gouttières et tuyaux de descente des eaux pluviales ou ménagères incombent exclusivement au propriétaire.

*
* *

Il arrivera fréquemment que l'immeuble loué comportera aussi la location d'un jardin attenant. Voici les obligations du locataire au départ : les allées seront rendues dressées et sablées, les gazons, bordures et plates-bandes en bon état. Les arbres et arbrisseaux doivent être rendus en même nombre à moins de prouver qu'ils ont dépéri naturellement. — Pour les treillages, tonnelles et berceaux le locataire n'en est pas moins responsable, à moins qu'il ne soit évident que leur destruction est dûe au fait d'une personne. — S'il y a des bassins et jets d'eau le locataire est responsable des dégradations causées aux robinets par la gelée.

*
* *

Telle est l'énumération la plus générale qui puisse être donnée des réparations locatives. Pour celles qui ne sont pas indiquées ici il sera facile de résoudre les difficultés en raisonnant par analogie.

C'est une charge qui peut être fort lourde pour le locataire. Aussi nous engageons très vivement nos lecteurs, avant d'entrer en jouissance d'un immeuble quelconque, à dresser avec le propriétaire un état des lieux *exact, complet et minutieux*. Bien des procès seraient évités, si l'on observait cette élémentaire précaution.

Si par impossible, le propriétaire refusait de se soumettre à cette légitime demande, le preneur devrait agir en justice à cet effet. Et cette action serait régie par les règles ordinaires de la compétence.

Mais le plus souvent, le propriétaire ne ferait aucune difficulté, forcé qu'il serait de reconnaître le caractère très équitable d'une mesure qui n'a rien de désobligeant pour lui. Et bien des surprises désagréables encore une fois seront évitées ainsi à nos lecteurs s'ils veulent bien entendre ces quelques conseils pratiques.

Louis Cadars,
Avocat à la Cour d'Appel de Bordeaux.



LE MONTAGE DES ÉPREUVES

Le Collage à sec (*Suite*)

2°. *Préparation du support.* — Pour être bien faites les opérations de la préparation du support demandent une certaine habileté, beaucoup de temps et beaucoup de soins. C'est ce qui explique que presque tous les photographes, se rappelant avec à-propos que " Le temps est de l'argent ", préfèrent acheter leurs supports tout préparés, soit d'après un modèle spécial qui leur est réservé, soit après avoir fait leur choix dans la très importante collection de modèles établie par la Maison Tochon-Lepage et C^{ie}.

Il y a néanmoins des cas où aucun support préparé à l'avance ne peut convenir : il faut alors pouvoir l'établir soi-même et c'est à cette occasion que nous signalerons (parce qu'il ne nous semble ni très connu, ni très employé) l'emploi d'un petit instrument qui permet de couper des sous-teintes rectangulaires très exactement calibrées en différentes largeurs. Ce petit instrument, c'est la "*la pige*".

Elle est constituée par une petite barrette en laiton de $6 \times 1,5$ cm environ, relevée à ses deux extrémités de façon à faciliter son glissement dans le sens longitudinal. Dans sa partie médiane, elle porte une série d'entailles plus ou moins éloignées des bords et dans lesquelles on peut engager la pointe (ou la molette) du coupe-épreuves.

On s'en sert comme suit : Après avoir calibré l'épreuve munie de son adhésif, on coupe des sous-teintes plus ou moins grandes en utilisant *le même calibre*, mais en appuyant contre ses bords la pige après avoir engagé la pointe (ou la molette) du coupe-épreuves dans une de ses ouvertures. On obtient ainsi très facilement et avec beaucoup de précision des sous-teintes très régulièrement calibrées.

Pour découper des sous-teintes rondes ou ovales, la pige ne peut être commodément utilisée et il faut disposer d'une série de calibres

dont les dimensions vont en augmentant de quelques millimètres en passant d'un modèle au suivant.

3^o. *Assemblage de l'épreuve et de son support.* — L'épreuve calibrée et munie de son adhésif est mise très exactement en place sur son support, puis, en continuant à la maintenir, on relève un peu un de ses coins et on fixe l'adhésif *au support* au moyen d'une touche du petit fer chauffé. Cette opération est faite *au moins* à deux coins diamétralement opposés.

Tous les supports munis de leurs épreuves sont empilés les uns sur les autres en attendant le moment du collage définitif.

4^o. *Collage de l'épreuve.* — Pendant qu'on termine l'opération précédente, on fait chauffer la presse et on porte sa température vers 70-80°, en tenant compte que la température la plus élevée est celle qui convient le mieux aux épreuves tirées sur papiers épais.

Une température un peu trop élevée ne peut être dangereuse pour les épreuves que si celles-ci ne sont pas *parfaitement sèches*. Par temps de pluie, ou quand les épreuves ont séjourné quelque temps dans un local humide, il est prudent de les exposer à l'air libre près d'une source de chaleur artificielle afin qu'elles puissent se débarrasser des dernières traces d'humidité dont elles peuvent être imprégnées. On doit également veiller à ce que les supports soient aussi secs que possible.

En collant des épreuves qui ne sont pas sèches, on risque des accidents définitifs et souvent irrémédiables. C'est ainsi que le zinc qu'on met au-dessus de l'épreuve peut adhérer à cette dernière et que les épreuves mates peuvent devenir brillantes par places ou dans leur totalité. (Accident qui se produit également quand, malgré que l'épreuve soit bien sèche, la température de la presse est vraiment beaucoup trop élevée).

On peut parfois remédier au dernier accident que nous venons de signaler, quelle qu'en soit la cause, en frottant l'épreuve avec un tampon de coton hydrophile saupoudré de pierre ponce en poudre fine.

Il était indispensable d'insister sur ces petits détails qui peuvent être méconnus ou sous-estimés et être ainsi la cause d'insuccès assez sérieux. En résumé, il faut bien se dire que "*le collage à sec est l'ennemi de l'humidité*", petite vérité qui a tout l'air d'une Lapalissade mais qu'il était néanmoins très utile d'énoncer.

(A suivre).

Retenez bien ce Nom



Si vous désirez des produits

Impeccables

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG ET Cie
22, Rue de Châteaudun - PARIS-IX^e

R. C. Seine N° 78.287

Pour vos reproductions
de dessins au trait,
lettres et graphiques.

La plaque

Collodium

(25° H. D.)

vous donnera des noirs

OPAQUES

et des blancs

D'UNE PURETÉ PARFAITE

R. GUILLEMINOT, BŒSPFLUG ET Cie
22, Rue de Châteaudun - PARIS-IX^e

R. S. Seine n° 78 287

La présentation de vos épreuves sera

PARFAITE

et

vous économiserez un temps

ENORME

avec :

Les Supports tout préparés
ainsi que les nouveaux
Supports "PULVÉRAL"

De la Maison Tochon-Lepage et C^{ie}
46, Rue Vercingétorix - Paris (14^e)

Hymne
à la Nature

Par
M. M. MEYS
PARIS



Virez vos portraits tirés sur

Sédar

avec le bain

ERYTHROS

Vous obtiendrez ainsi de magnifiques

TONS SANGUINE

Inaltérables

D'une richesse incomparable

et qu'il vous serait impossible d'obtenir

avec des papiers ou des bains similaires

R. GUILLEMINOT, BŒSPFLUG ET Cie
22, Rue de Châteaudun - PARIS-IX^e

R. C. Seine n° 78.287

Le Gérant : Paul CADARS.

R. C. Seine 345.119



Les Editions TORCY
13, Rue d'Odessa
PARIS - 14^e